

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Mars 2019

Secrétaire de séance : Madame RODRIGUEZ Marielle

Absents excusés : Mr BREMOND Henri

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour, à savoir :

1) Préparation du Budget Primitif 2019

a) Vote des taux d'imposition

Monsieur Le Maire rappelle les taux de l'année 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.00%
- Taxe foncière (bâti) : 15%
- Taxe foncière (non bâti) : 21.72%

Après étude des données financières nécessaires à la préparation du Budget Primitif 2019, l'assemblée à l'unanimité vote :

- Taxe d'habitation : 12%
- Taxe foncière (bâti) : 15%
- Taxe foncière (non bâti) : 21.72%.

b) Vote des subventions aux associations de la commune :

L'assemblée vote à l'unanimité :

- convivialité et culture = 100.00 €
- Clic soleil 'âge = 100.00 €
- Amicale Laïque = 700.00 €
- Comité des fêtes = 5 000.00 €
- Société de chasse = 100.00 €
- Gymnastique volontaire = 100.00 €
- 3^{ème} Age = 100.00 €
- Coopérative scolaire = 2 350.00 €
- Le chant des vauçèdes = 100.00 €
- GDA Sud Luberon = 100.00 €
- Fondation du patrimoine = 120.00 €
- EPGV Sud Luberon = 100.00 €
- Les Amis du Temple Motassin = 100.00 €
- L'Aglandau = 100.00 €
- Association Maires de Vaucluse = 400.00 €
- Arts et loisirs = 400.00 €
- Association La Sauvi = 100.00 €
- Maison Familiale Rurale = 100.00 €

2) Travaux au Temple

La porte du temple est très abîmée, des travaux de rénovation sont nécessaires.

L'association « les amis du temple » présente des devis et propose à l'assemblée de participer aux frais.

Les entreprises sont :

- Meubles ABELLO : 3 280.00 € HT
- Entreprise REYNIER : 2 180.00 € HT
- Entreprise Bruno & TRADITION : 4 022.00 € HT

L'assemblée à l'unanimité propose que la Mairie finance la totalité des travaux, car c'est un bâtiment qui fait partie du patrimoine communal et retient l'entreprise REYNIER.

3) Proposition de cession de terrain :

Madame SAVELLI est venue proposer à Monsieur Le Maire la vente de son terrain quartier l'arcade dans les mêmes conditions tarifaires que le terrain qui jouxte celui que la commune a récemment acquis pour la création d'un parking. Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

L'assemblée à la majorité décide de ne pas acquérir ce terrain.

4) Plan Climat Air Energie Territorial et REZO POUCE :

PCAET : un questionnaire a été envoyé aux élus pour connaître leur motivation sur le PCAET, ce même questionnaire sera envoyé prochainement aux habitants. Les résultats de cette enquête permettront l'établissement de projets pour le climat et l'énergie.

REZO POUCE : c'est le premier réseau d'autostop organisé créé en France. Il concerne essentiellement les jeunes à partir de 16 ans et les personnes en situation de précarité de mobilité, il propose un nouveau mode de transport.

Avec REZO POUCE c'est quand je veux, où je veux, il suffit de vous rendre à un « arrêt sur le pouce » quand vous voulez, sans avoir anticipé votre trajet. Que je sois passager ou conducteur, je m'inscris une seule fois sur internet ou dans un lieu relais (Mairie ou association locale), l'inscription est gratuite, je signe la charte REZO POUCE, je fournis ou présente une pièce d'identité et j'obtiens ma CARTE POUCE (avec photo et n° identifiant) ainsi que l'ensemble du kit mobilité.

J'utilise REZO POUCE :

- PASSAGER : dès que j'ai envie de me déplacer, je lance l'application ou je me rends à un « arrêt sur le Pouce » muni de ma fiche destination.
- CONDUCTEUR : je colle mon autocollant sur le pare-brise de mon véhicule. Je lance l'application à chaque trajet ou lorsque je passe devant un arrêt, je jette un coup d'œil pour prendre un passager qui va dans la même direction.

L'arrêt sur le pouce se trouvera sur un axe portant un flux important de véhicules, l'arrêt sera situé dans une zone bien visible et sécurisée.

Pour notre village, un arrêt sera prévu à la sortie direction St Martin de la Brasque et de l'autre côté à la sortie direction Etang de la bonde. La mise en place est prévue pour le dernier trimestre de 2019.

5) Questions diverses :

- Mme ROYERE demande ou en sont les travaux sur la fibre ?

Les travaux sur la fibre ont pris du retard, elle est prévue d'être opérationnelle sur la commune de La Motte d'Aigues en septembre prochain.

- Mme JOGAND présente le compte rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 19 mars dernier, 2 requêtes ont été soumises lors de cette réunion, à savoir :
 - Garage à vélos,
 - Containers à tri sélectif.

- Mme FIORITO informe l'assemblée que le nouveau site internet est actif.

- Mme BONETY informe l'assemblée que la Présidente du Comité des Fêtes a démissionné, elle propose d'organiser une réunion pour faire appel à des bénévoles pour relancer le Comité des Fêtes, sinon la Mairie sera dans l'obligation d'organiser une soirée pour la fête du village.

Fin de la séance : 20 H 15

Le Secrétaire de séance,
RODRIGUEZ Marielle

Monsieur Le Maire,
GENTY Guy

